

LES Echos DES déchets

DES VILLAGES DE LA FORÊT

LETTRE N°1 - JANVIER 2016



> Foëcy • Nançay • Neuvy-sur-Barangeon • Saint Laurent • Vouzeron • Vignoux-sur-Barangeon

TRIONS PLUS EN 2016

Avec en moyenne 655 kg de déchets (ordures ménagères, tri sélectif, déchetterie) produits par an et par habitant sur le territoire, la production de déchets ménagers et assimilés reste largement supérieure à la moyenne nationale.

Le meilleur déchet reste celui qu'on ne produit pas !

La prévention des déchets contribue ainsi, non seulement à la préservation des ressources et à la diminution des gaz à effet de serre mais elle présente également un véritable intérêt économique en baissant sensiblement les coûts de collecte, de traitement des déchets et en étant source d'activités et de création d'emplois.

C'est pourquoi la Communauté de Communes des Villages de la Forêt a mis en œuvre un programme d'actions concrètes visant à :

1. Développer la prévention

c'est-à-dire la réduction de la quantité et de la nocivité des déchets produits,

2. Encourager les citoyens à trier

toujours plus et mieux les déchets qui ne peuvent être évités.



Dans ce cadre, la CC vous propose un kit d'outils pratiques pour vous aider à réduire la quantité de déchets produite.

DANS CE KIT

- ✓ UN GUIDE DU TRI
- ✓ UN CALENDRIER DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES 2016
- ✓ UN MÉMO DU TRI
- ✓ UN STOP PUB

212 KG*

Poids d'ordures ménagères produites par habitant en 2015 soit 8 kg de moins qu'en 2014 ce qui représente plus de 60 Tonnes d'ordures ménagères résiduelles en moins sur l'ensemble du territoire.

-77 KG*

C'est l'objectif de tri 2016 sur l'ensemble des déchets (ordures ménagères, tri sélectif et déchetteries) pour atteindre la moyenne nationale de 578kg par habitant et par an.

-1 %

Baisse du taux de la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères en 2015.

* par habitant et par an





TOUS AUX POINTS TRI !

Depuis 2001, la Communauté de Communes a développé un réseau de 35 points tri répartis sur l'ensemble du territoire soit **45 colonnes VERRE**, **32 colonnes PAPIERS** et **53 colonnes EMBALLAGES**.

Ce mode de collecte est très efficace. Ce choix de mode de collecte est conforté par la performance de tri de la collectivité 63 kg/hab/an (moyenne départementale de 52 kg/hab/an) et par son coût qui reste largement en dessous de ceux de la collecte en porte à porte.

Pour connaître le point du tri le plus proche : www.cc-villagesforet.fr/plan-interactif

POUR RÉDUIRE SA QUANTITÉ DE DÉCHETS, AU QUOTIDIEN IL FAUT PRODUIRE MOINS :

10 ASTUCES DE CONSOMMATEURS MALINS

- ✓ JE RÉDIGE MA LISTE DE COURSES
- ✓ J'ÉVITE LE SUREMBALLAGE
- ✓ J'ADOpte LES ÉCO-RECHARGES
- ✓ JE DIS ADIEU A LA VAISSELLE JETABLE EN PLASTIQUE
- ✓ J'ACHÈTE DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS NON EMBALLÉS
- ✓ JE COLLE UN STOP PUB SUR MA BOÎTE AUX LETTRES
- ✓ J'OPTE POUR DES PRODUITS DE LONGUE DURÉE
- ✓ JE CHOISIS DES PRODUITS QUI SE RECYCLENT
- ✓ JE BOIS DE L'EAU DU ROBINET
- ✓ J'OFFRE UNE SECONDE VIE A MES OBJETS

ENCOMBRANTS : REGROUPONS-LES POUR FAIRE DES ÉCONOMIES !

L'ENLEVEMENT DES ENCOMBRANTS

L'enlèvement des encombrants est programmé tous les 1^{ers} mardis du mois (sauf juillet et août). Cette prestation est payante et ouverte à tous. Les personnes intéressées doivent s'inscrire au siège de la Communauté de communes (02 48 51 03 06) et être présentes lors de la collecte. Parlez-en dans votre voisinage. Si certains voisins possèdent des encombrants qu'ils souhaitent mettre à la benne et qu'ils ne peuvent se déplacer en déchetterie, vous pourrez alors vous regrouper et partager les frais de collecte.

QU'APPELLE-T-ON "OBJET ENCOMBRANT" ?

Un objet encombrant est un déchet occasionnel de grande taille qui nécessite un camion pour leur enlèvement. Sont considérés comme "encombrants" les vieux frigos, les matelas, les mobiliers et objets volumineux de plus de 0,5m3... Les déchets verts et les déchets issus des nettoyages de greniers ou de garages de petite taille ne sont pas considérés comme des encombrants et sont donc, à ce titre, à déposer directement en déchetterie.



La collectivité a besoin de vous !

En 2016, la CC a un projet de conteneurisation pour la collecte des ordures ménagères. Une enquête sera réalisée auprès des particuliers au cours de l'année 2016. Toute l'équipe vous remercie par avance de votre participation.

